

Informa Thil



RES COUMO THIL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 88 JANVIER 2018

Noël au Village



Photo : Yves Escoffier

Bonne Année 2018 !

Le Mot du Maire



Au cours de l'année 2017, l'équipe municipale a travaillé à l'aboutissement de nombreux projets pour la commune. Nous avons organisé un deuxième « Dépolluthil » qui deviendra un rendez-vous annuel avec une nouvelle édition en 2018. Comme évoqué il y a un an, un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été créé. Cette nouvelle entité composée de jeunes Thilois leur a permis d'exprimer leurs souhaits et leurs diverses visions pour l'avenir du village. Au-delà de leur participation citoyenne à la matinée de dépollution de notre commune, 2017 a été l'année de la concrétisation de leur premier projet d'ampleur : la création du City stade. La journée d'inauguration du 19 novembre a été en grande partie organisée par le CMJ. De plus des travaux de sécurisation des écoles ont été réalisés en fin d'année et se termineront totalement au cours des premiers mois de 2018.

L'année 2017 a aussi été celle de moments de partages. Les Thilois se sont retrouvés lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, toujours organisées en collaboration avec les écoles. De plus, une visite guidée du village a été proposée et animée par Michel COMBY et Guy DARDENNE à l'occasion des journées du patrimoine. C'est sans oublier tout l'événementiel proposé par les différentes associations : Le carnaval avec monsieur carnaval confectionné par les enfants sur le temps de l'ALAE, les différents lotos, les soirées à thème, les 2 marchés gourmands, la fête du tennis, les rencontres sportives dont les concours de pétanque et les matchs de rugby et de tennis, les concours de belotte, la fête du village, le forum des associations, Halloween, le repas de Noël des aînés, Noël au village, le marché hebdomadaire, le concert de musique classique dans l'église... et bien d'autres encore. C'est grâce à toute cette animation que notre village est agréable à vivre et c'est aussi ce qui fait sa spécificité. La municipalité actuelle entend prolonger son soutien aux différentes associations, sources de vie dans notre commune.

Alors que la page 2017 se tourne, c'est à présent sur 2018 que l'équipe municipale concentrera ses efforts. De nombreuses perspectives attendent l'année qui s'ouvre. Des travaux d'infrastructures seront effectués pour améliorer la vie quotidienne du village : la toiture de l'école, la mise aux normes pour l'accessibilité aux handicapés des établissements recevant du public, la poursuite de la réfection des voiries et un projet d'amélioration de la salle polyvalente et ses abords.

Enfin, pour conclure, je tiens à rappeler que chacun peut, à sa manière, s'impliquer dans la vie du village. Tout simplement en appréciant les espaces et lieux qui vous sont dédiés et surtout en en prenant soin. Nous resterons à l'écoute de la jeunesse, auprès des parents pour les plus jeunes et des membres du CMJ pour les plus grands. Car la vie locale attend beaucoup de sa jeunesse, relève pour la continuation des projets et pour le dynamisme de notre espace commun. Le village est également ce qu'il est grâce à vous, Thilloises et Thilois, qui par votre joie de vivre l'animez au fil du temps.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2018. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, douceur, santé, et un très grand nombre d'agréables moments partagés en famille et / ou entre amis.

Pour cela nous nous efforcerons, dans le contexte socio-économique actuel de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer le quotidien de chacun et œuvrer pour le bien de tous les Thilois. Depuis peu la communauté de communes Save, Garonne et Coteaux de Cadours s'appelle Les Hauts Tolosans. Nous continuerons à mettre en avant la spécificité de notre village pour s'accorder avec le nouveau slogan de ce territoire « terres fortes de Garonne ».

*Bonne année à tous.
Céline Frayard*

Cérémonie du 11-Novembre



Malgré le vent, le froid et la pluie, les Thilois se sont mobilisés pour célébrer le 11-Novembre 1918. Eugène Danizan, président de l'ARAC 31, a officié comme maître de cérémonie avec à ses côtés les porte-drapeaux, Céline Frayard, maire de Thil et ses conseillers, Alain Julian, conseiller départemental, des élus locaux et les sapeurs-pompiers de Cadours.

Après l'appel aux 22 morts tombés pendant la Première Guerre mondiale, les gerbes ont été déposées par la municipalité et par l'assistant parlementaire de Jean-François Por-

tarrieu, député. Les petits Thilois ont participé à la cérémonie en chantant la Marseillaise. Enfin, ce fut le moment des lectures avec Gilbert Espinasse, président de la Fnaca de Grenade et Eugène Danizan qui a remercié les enfants de ne pas oublier tous ces anciens Thilois morts pour la France. Après le message du secrétaire d'État lu par Céline Frayard, la maire a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Karine Cayrou



Inauguration du City-stade

Le dimanche 27 novembre a eu lieu l'inauguration du City-stade qui s'est traduite par deux moments forts.

Le matin, s'est tenue l'inauguration officielle à 11h30 en présence des Maires des villages alentours mais aussi de Alain Julian, Conseiller départemental, et Didier Cujives, Président du PETR du Pays Tolosan. Suite au couper du ruban, Thilois et personnalités locales se sont retrouvés au sein de la salle polyvalente pour un verre de l'amitié offert par la Mairie.

L'après midi, a eu lieu un tournoi organisé par l'équipe municipale et le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Au programme, des tournois de 3 sports sur le City-stade (basket, handball puis football) dans la bonne humeur et en auto-arbitrage.

10 équipes se sont engagées: équipes d'enfants, d'ados, de parents ou équipes mixtes enfants/adultes. L'après-midi a été bien rythmée avec une quarantaine de matchs dans une très bonne ambiance. Soleil et fair play au rendez-vous, de

nombreux spectateurs se sont déplacés pour encourager. Les équipes gagnantes et les seconds sont tous repartis avec des récompenses offertes par la mairie. Puis chacun a pu échanger sur les moments forts de la journée autour d'un bon goûter bien mérité !

La mairie remercie tous les participants au tournoi pour cette très bonne après-midi sportive de convivialité et de partage.

Calendrier des évènements

◆ **Marché hebdomadaire le mercredi de 17h à 20h**

◆ **Comité des fêtes :**

- 10 mars Carnaval - 17 mars soirée repas - 2 avril Pâques
- 25/26/27 mai fête locale - 10 juin vide grenier - 23 juin fête de la musique-marché gourmand

◆ **FCOUEST (Football Club de l'Ouest) :**

- Les pitchouns accueillent le bus pour la rencontre TFC - Strasbourg au stadium le 17 mars 2018
- Animation Pâques pendant l'entraînement à Lévigac le 4 avril 2018
- Journée Portes Ouvertes à Lévigac le 30 mai 2018
- Fête du club début juin (le 2 ou le 9)
- Tournoi des pitchouns à Saint Paul sur Save le 23 juin 2018
- AG du FCOUEST + 8ème de finale Coupe du monde RUSSIE le 30 juin 2018

◆ **L'Age d'Or :**

- Loto annuel le dimanche 25 février 2018 à 14h30 à la salle des fêtes de Thil



Réglementation drones : les 10 règles à respecter

- On ne survole pas des personnes ! Les hélices du drone sont dangereuses elles peuvent blesser !
- On respecte la hauteur de vol maximum ! Elle est de 150 mètres et ce même si votre drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur ...
- On ne vole jamais de nuit et on garde toujours son drone en vue.
- On ne fait pas voler son drone en ville.
- On ne pilote pas son drone à proximité d'aéroports ou d'aérodromes, plus généralement on ne survole pas de lieu destiné à l'aviation...
- On ne survole pas les sites sensibles ou protégés (base militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée, etc ..)
- On respecte la vie privée des autres, c'est valable pour les drones caméra ; même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins !
- Il est interdit de diffuser nos prises de vues sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
- On s'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par notre drone.

En cas de doute on se renseigne, tout est sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition>)

A Partir de Juillet 2018, une nouvelle législation va s'appliquer ; à savoir, la nécessité de devoir **déclarer des drones dont le poids dépasse 800 grammes**. Ces drones « lourds » devront être équipés de signaux lumineux et sonores afin d'être facilement identifiables dans le ciel.



**ASSURER LA SÉCURITÉ
DES PERSONNES ET DES AUTRES
AÉRONEFS EST DE VOTRE
RESPONSABILITÉ**

Information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers

Depuis 2006, s'applique l'obligation d'Information sur les risques des Acquéreurs-Locataires (IAL) lors de toute transaction immobilière. Toute personne vendant ou mettant en location (même pour une brève durée) un bien immobilier (bâti ou non bâti) doit informer les acquéreurs ou locataires :

Sur la localisation du bien au regard du zonage sismique et/ou d'un plan de prévention des risques naturels et/ou technologiques (PPRN et PPRT).

De toute indemnisation de sinistre consécutive à une catastrophe naturelle ou technologique reconnue comme telle.

L'objectif est de permettre à l'acquéreur/locataire de

connaître les servitudes qui s'imposent au bien immobilier qu'il va occuper, les sinistres qu'a subis celui-ci ainsi que les obligations et recommandations qu'il doit respecter pour sa sécurité.

Le document d'IAL doit être daté de moins de 6 mois avant la date de conclusion du contrat de vente ou de location.

L'arrêté préfectoral en vigueur à ce jour en Haute-Garonne est l'arrêté du 21 septembre 2017 publié le 03 octobre 2017.

Vous pouvez le retrouver sur le site de la Mairie (<http://www.mairie-thil31.fr>) dans l'onglet :

La Mairie → Les Arrêtés Municipaux.

Vignette pollution - Certificat Crit'air



Le certificat est un autocollant rond qui correspond à une classe de véhicule définie en fonction des émissions de polluants atmosphériques.

Ce certificat est obligatoire seulement dans certaines zones et à partir du 27 novembre 2017 il est obligatoire en Haute-Garonne.

La vignette peut être commandée par Internet, sur le site du ministère de la Transition écologique et solidaire, ou par courrier en téléchargeant et en imprimant le formulaire de demande. Elle coûte 4,18 €.

Le propriétaire du véhicule doit simplement entrer son nom, prénom, adresse mail et numéro d'immatriculation. Le paiement s'effectue en ligne si vous avez choisi de commander sur Internet, ou par chèque si vous avez opté pour le courrier.

Le certificat Crit'air est envoyé quelques jours plus tard, par voie postale. Attention, vérifiez bien que l'adresse de votre carte grise est à jour !

Mémoire des Poilus de 14-18

L'association « Hier », de Grenade publie un livret sur les Poilus de la guerre 14-18. Il sera disponible dans les mairies du canton qui adhèrent au projet, lors des commémorations exceptionnelles du centenaire de l'armistice de 1918.

Une dizaine de passionnés d'histoire locale veulent faire vivre la mémoire de tous ces combattants de la Grande Guerre, morts pour la France, blessés ou rescapés.

« Ils ont écrit l'histoire avec leur sang, nous ne les oublions pas. » Aidez-nous par des documents et des témoignages les concernant, que vous souhaiteriez diffuser. Merci pour cela de vous rapprocher de l'association « Hier ».

Représentant local pour Thil et Bretx :
Sultana Marcel—Tél. : 07.77.34.00.03
Mail : marcel.sultana@sfr.fr

Informations diverses :

Objets trouvés

Lorsque vous avez perdu un vêtement, des papiers, des clés de voiture, d'habitation ou autre, n'hésitez pas à demander à la Mairie. Beaucoup d'objets qui nous sont ramenés ne retrouvent pas leurs propriétaires.

Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Cartes d'identité, passeports, certificats d'immatriculation, permis de conduire... quand vos démarches sont à portée de clic !

Les démarches de délivrance des principaux titres instruits par les préfectures sont désormais plus simples et plus sécurisées sur l'ensemble du territoire français. Le plan préfectures nouvelle génération facilite les démarches des usagers grâce à la dématérialisation des demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire, et de carte grise. **La plupart des demandes doi-**

vent obligatoirement se faire par la voie numérique depuis novembre 2017.

Pour les démarches liées au **permis de conduire**, connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour les démarches liées à l'**immatriculation des véhicules**, connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Pour la demande de **carte nationale d'identité et de passeport**, la **Mairie de Grenade** est équipée du dispositif de recueil et est habilitée à recevoir les demandes.

Vous avez la possibilité de réaliser votre pré-demande en ligne pour gagner du temps et faciliter l'enregistrement de votre demande. Pour cela il suffit de vous inscrire sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Contactez la Mairie

Vous pouvez contacter la Mairie par **téléphone** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 sauf le mardi après-midi au 05.61.85.42.88.

Vous pouvez également nous contacter par **mail** :

(mairie-thil@wanadoo.fr)

ou via le site internet de la Mairie

(<http://www.mairie-thil31.fr>).

Communauté de communes

Colonnes enterrées

Les travaux d'implantation de colonnes enterrées par la Communauté de communes des Hauts Tolosans ont débuté. 20 points de collecte seront installés en trois ans sur 12 communes.

Un point de collecte est constitué de trois bornes : une pour la collecte du verre, une pour la collecte des emballages recyclables et une pour la collecte des ordures ménagères.

Ces colonnes enterrées viendront remplacer les bacs de collecte des ordures ménagères et des emballages, individuels et de regroupement, pour améliorer l'esthétique des centres des villages. Finis les bacs sur les trottoirs !

A Thil, des colonnes enterrées seront installées au début de l'année 2018 près du boulodrome.

Elles seront cependant condamnées jusqu'au démarrage de la collecte.

Les foyers concernés par le changement du mode de collecte seront informés individuellement, par message dans les boîtes aux lettres. Les bacs seront retirés le jour de l'ouverture des colonnes.

Les services techniques de la CCSG se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information au : 05 61 82 63 74.



Virus saisonniers de l'hiver : Comment se protéger ?

Chaque année l'hiver, certains virus font leur apparition. Pour limiter leur transmission, il existe des gestes simples à la portée de tous qu'il nous faut intégrer dans nos habitudes.

Quels sont les virus saisonniers de l'hiver ?

Les virus respiratoires : responsables de rhumes, rhinopharyngites, gripes saisonnières, bronchites et bronchiolites chez l'enfant.

Les virus responsables de gastro-entérites, avec pour risque principal la déshydratation des nourrissons et des jeunes enfants.

Comment se transmettent des virus de l'hiver ?

Ces virus saisonniers de l'hiver se transmettent de différentes façons :

par les gouttelettes chargées de virus émises lors de la **toux, d'éternuements** (elles restent en suspension dans l'air) ou par les postillons et la salive de personnes infectées ;



par le **contact direct des mains** d'une personne infectée à une autre personne (par exemple en serrant la main) ou par le contact d'objets (jouets, doudous, tétines, boutons d'ascenseur, couverts, etc.) contaminés par une personne malade ;



par l'air, surtout lorsqu'une **personne malade occupe une pièce fermée** (chambre, salle d'attente, etc.).

Le plus souvent, la transmission se fait par les doigts contaminés, lorsque nous nous frottons les yeux, le nez ou que nous mettons nos doigts à la bouche.

Comment se protéger et protéger son entourage ?

En adoptant les « gestes barrières » :

Lavage des mains

Se laver les mains avec du savon plusieurs fois par jour pendant 30 secondes et systématiquement :

- en arrivant chez soi
- après avoir emprunté les transports en commun
- après avoir éternué, toussé ou s'être mouché

HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

- avant et après chaque repas
- après être allé aux toilettes
- après s'être occupé d'un malade
- avant de s'occuper d'un enfant,...

Mouchoir en papier

- Se couvrir la bouche dès que l'on tousse ou éternue dans un mouchoir à usage unique (ou dans sa manche)
- Utiliser un mouchoir en papier à jeter dans une poubelle fermée tout de suite après usage et se laver les mains ensuite

Port du masque

- Utiliser, si l'on est malade, un masque chirurgical en présence d'une autre personne
- Le changer toutes les 4 heures ou dès qu'il est mouillé, ne pas le réutiliser et le jeter dans une poubelle couverte avant de se laver les mains.

Éviter...

- De serrer les mains, d'embrasser, de partager ses effets personnels (couverts, verre, brosse à dent, serviette de toilette...)
- Les lieux très fréquentés (centres commerciaux, transports en commun) notamment les nourrissons et les enfants.
- De toucher les interrupteurs et poignées de porte dans les lieux publics

Aérer

Aérer chaque pièce du logement tous les jours pendant au moins 10 minutes pour renouveler l'air.

Le FC OUEST : 15 ans de foot pour les pitchouns !

Le FC OUEST (Football Club de l'Ouest) fête ses 15 ans d'existence et, depuis tout ce temps, a toujours été en perpétuelle évolution ! La saison 2017-2018 en est encore la preuve ! Et ce grâce à son président Daniel Serra et tous les bénévoles dynamiques présents derrière lui !

Tout d'abord, côté « adolescents », le FC OUEST, en plus de ses catégories U15 et U17, ouvre aussi une catégorie U19 (moins de 19 ans) dans le cadre de l'Entente Save et Garonne (formé avec les clubs de l'AS Launac Larra, Grenade FC et aussi le club de Merville qui vient de les rejoindre). Et les résultats sont au rendez-vous en ce début de saison !

Ensuite, le FC OUEST vient de recevoir le « Label Jeunes Espoir » (diplôme valide 3 ans) pour l'amélioration du fonctionnement de son Ecole de Football, son encadrement, sa promotion de l'esprit sportif, du fair play et du respect des

lois du jeu. C'est le résultat d'un travail collectif, qu'il faut continuer à entretenir au quotidien pour offrir aux pitchouns le meilleur ! Et toujours selon les principales valeurs du club : la **qualité**, le **respect**, la **convivialité**.

Les pitchouns font confiance au club avec cette saison un effectif d'environ 150 enfants pour son école de foot (u6 à u13) dont environ une trentaine de très jeunes footballeurs (U6 moins de 6 ans).

Même côté **infrastructure**, les choses évoluent cette année, puisque le club s'est doté d'un **container** pour entreposer le matériel de football et libérer un peu l'espace du club house et du vestiaire arbitre.

La saison est loin d'être finie !

Le FC OUEST organise sa **galette des rois et reines** du ballon rond dans la salle des fêtes de Thil cette année !

Le tournoi annuel des pitchouns du mois de juin aura en fond : la **coupe du monde masculine en Russie**. Allez les bleus ! Et l'été sera aussi propice à souhaiter et fêter un **bon anniversaire au club** !...

Pour plus d'information : www.fcouest.com ou sur facebook !



Amical Circus

L'équipe d'Amical Circus vous souhaite une année 2018 pleine de belles émotions et de rencontres.

A ce titre, nous vous invitons à venir découvrir les plaisirs du cirque en vous joignant à nous lors des sessions adultes.

Aucune compétence préalable n'est nécessaire ! Venez avec votre bonne humeur et le plaisir de découvrir vos possibilités artistiques ! Chaque initiation est encadrée par un professionnel du Cirque de la Compagnie "Pré en Bulles".

L'atelier permet à tous de rentrer dans l'activité avec un 1er temps d'échauffement tout en manipulant les balles de jonglage et un 2nd moment de découverte A la suite des deux heures de découverte, nous vous proposons de partager sur place un repas tiré du sac.

Ces ateliers "initiation adulte à la pratique du cirque" sont programmés:

- le samedi 3 février 2018 de 19h30 à 21h30.

- le samedi 7 avril 2018 de 19h30 à 21h30.

Ils sont ouverts à tous sur inscription préalable une dizaine de jours avant chaque stage.

Participation : 10 € + adhésion au foyer rural (8 € pour un stage)

Certains d'entre vous ont peut être déjà une adhésion à un foyer rural (Thil ou Launac ou ailleurs) en pratiquant d'autres activités. Dans ce cas, inutile de renouveler l'adhésion pour le stage cirque.

N'hésitez pas à nous contacter par mail pour vous inscrire.

Au plaisir de vous rencontrer.

Vanessa, Nathalie, Marie et Sébastien pour AMICAL CIRCUS.

mail: amical.circus@gmail.com



L'Age d'Or

L'année 2017 s'est finie dans la joie et la bonne humeur par un repas de fête de Noël très apprécié et la remise des diplômes d'honneur des 80 ans et 70 ans, ces derniers remis par Madame Céline Frayard, maire de notre village.

Les lotos du jeudi reprendront le 11 janvier 2018 avec la galette des rois.

Le loto annuel aura lieu le dimanche 25 février 2018 à 14h30 à la salle des fêtes de Thil. De magnifiques lotos vous attendent. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

A toutes et à tous BONNE ANNEE 2018 avec toutes les surprises à venir !

La présidente et le bureau

Les eaux minérales de Thil

Vers 1894, on découvrit sur la commune de Thil, des sources thermales silicatées, au nombre de cinq, au lieu-dit « Le Tulle Haut ». A 600 mètres environ de la métairie éponyme, se remarque un petit vallon en pente douce, presque entièrement dépourvu d'arbres, mais présentant des sources souterraines dont certaines sourdent à la surface du sol. D'abondants suintements alimentaient un vivier, toujours rempli d'une eau limpide, et un ruisseau dans lequel abondent des dépôts d'oxyde de fer. Les propriétaires du sol (la famille Cavaré) cherchèrent à capter principalement les deux premières sources ; ils creusèrent un puits de 26 mètres et construisirent un réservoir en briques, surmonté d'une voûte, et fermé par une porte en fer. Des premières analyses furent réalisées, à la demande de Mme Cavaré. Plus tard, un professeur à la faculté de médecine de Toulouse, le Dr Garrigou, vint reconnaître et analyser les sources. Il publia en 1899, un ouvrage très complet, intitulé « Les sources minérales du Tulle Haut », qui énumérait en une cinquantaine de pages l'ensemble de leurs caractéristiques physiques, chimiques et géologiques (Sté d'éditions scientifiques Paris 1899). La source n° 1, la plus élevée, fut baptisée « source Moïse », la source n° 2 « source du Bas du champ », et la n° 5, la plus abondante, « source de la Marnière ». Les sources n° 3 et n° 4 ne furent pas captées. L'exploitation commerciale commença les années suivantes sur une petite échelle, mais fut interrompue par la guerre de 1914. Ce n'est qu'en 1921 qu'un certain M. Costes, exploitant la propriété Cavaré, entreprit de relancer l'activité thermale. Il mit en place un réseau de tuyauterie en plomb pour remplacer les anciennes canalisations en terre cuite et entreprit la construction d'un bâtiment pour accueillir les curistes, car les eaux avaient un double usage : externe et interne. Des bains étaient proposés dans une construction en bois, recouverte de tôles, dans laquelle l'eau était chauffée au feu de bois.

Pour l'usage interne, distinction était faite entre les différentes sources, agrémentées de pittoresques slogans : « La source Laxat, eau de table des constipés, naturelle, agréable au goût » et « La Souveraine, sans rivale pour l'estomac, ne trouble pas le vin ». Les étiquettes mentionnaient l'analyse chimique détaillée de l'eau, à l'usage des buveurs soupçonneux. On trouve encore aujourd'hui quelques bouteilles (vides), des bouchons, ou des casiers en bois, marqués « Eaux minérales de Thil ».

La station était agrémentée de massifs de rosiers et de plantations de fraisiers, témoins d'une recherche esthétique. Mais, faute de capitaux, ces installations restaient très insuffisantes et primitives. Il n'existait aucune auberge pour héberger les curistes, obligés de loger chez l'habitant, la voirie était mauvaise, et les Thilois, il faut le reconnaître, affichaient un désintérêt total pour leur eau minérale. C'est pourquoi, après quelques années d'exploitation, le Tulle Haut arrêta son activité en 1928, laissant l'endroit retourner à des travaux purement agricoles. Devons-nous regretter que cet atout économique n'ait connu un meilleur sort ? On ne peut réécrire l'histoire...

Michel COMBY

ANALYSE de la Source LA SOUVERAINE

Extrait par litre	0.3157
Matières minérales	0.2571
— organiques totales (Bardéine)	0.0267
— acide crénique et apocréntique	0.0252
Matières organiques diverses	0.0095
Silice (SiO ₂)	0.0071
Chlorures (en chlore)	0.0273
Iodures	traces
— iodures (en Iode)	0.00015
Acide sulfurique (H ₂ S)	traces
— nitrique (NO ₃ H)	0.0003
— sulfurique (SO ₄)	0.0318
— carbonique total	0.0236
— carbonique combiné	0.0138
— carbonique libre	0.0098
Fer (Fe ²⁺ O ₃)	0.0631
Alumine (Al ²⁺ O ₃)	traces
Cobalt	traces
Manganèse	traces
Calcium (CaO)	0.0198
Baryum	traces
Magnésium	0.0677
Sodium (Na ⁺ O)	0.0079
Potassium (K ⁺ O)	0.0038
Lithium	traces
Ammoniaque	0.0042
Densité	1000.544

Prof. F. BARRON, 15, rue des Puits-Clos, Toulouse.

« J'estime l'Eau de Thil comme une des plus bienfaitantes du Midi de la France. »
Docteur J. GARRIGOU
Pneumologue et Traitiste à Méreux et Lissieu.

Eaux MÉTALLIFÈRES ALCALINES, SILICATÉES

EAU DE TABLE

DE THIL près TOULOUSE

SOURCE LA SOUVERAINE

Active, Tonique
Légère, Gazeuse - Digestive

Sans rivale
POUR L'ESTOMAC
les Reins, le Foie et la Vessie

L'Eau sort du Griffon à 11°; elle garde toutes ses propriétés pendant et après le transport.

NE TROUBLE PAS LE VIN

ANALYSE de la Source LAXAT

Acide carbonique libre	0°1524
— fixe	0.2271
— sulfurique	0.0416
— chlorhydrique	0.0849
— silicique	0.0088
— nitrique	0.0007
Soude	0.3407
Chaux	0.0271
Magnésie	0.0161
Fer (sesquioxyde)	0.0540
Ammoniaque	0.0008
Alumine	traces très notables
Manganèse	traces très notables
Cobalt	traces très notables
Cuivre	traces très notables
Nickel	traces très notables
Plomb	traces très notables
Arsenic	traces très notables
Résidu salin à 100°	0.0895
Résidu salin après calcination	0.0720
Densité	1000.907

Prof. F. BARRON, 15, rue des Puits-Clos, Toulouse.

« J'estime l'Eau de Thil comme une des plus bienfaitantes du Midi de la France. »
Docteur J. GARRIGOU
Pneumologue et Traitiste à Méreux et Lissieu.

Eaux MÉTALLIFÈRES ALCALINES, SILICATÉES

DE THIL près TOULOUSE

SOURCE LAXAT

EAU DE TABLE DES CONSTIPÉS

UNIQUE EN FRANCE

Naturelle - Agréable au Goût - Très légère - Ne trouble pas le Vin

L'Eau sort du Griffon à 11°; elle garde toutes ses propriétés pendant et après le transport.

EXIGER LA MARQUE SUR LE BOUCHON